

Félicitations adressées à la Convention pour ses glorieux travaux et son courage lors des journées de thermidor, par la société populaire de Chenonceaux (Indre-et-Loire), lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Félicitations adressées à la Convention pour ses glorieux travaux et son courage lors des journées de thermidor, par la société populaire de Chenonceaux (Indre-et-Loire), lors de la séance du 9 fructidor an II (26 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 463-464;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22406_t1_0463_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

sur le front de Couthon et de Robespierre toute l'horreur dont vos crayons peuvent être susceptibles; embellissez néanmoins le masque dont ils se sont couverts pour établir un contraste plus frappant lorsque vous dépeindrez leurs sentiments réels. Mais gardez-vous de diviser les éloges que vous donnerez à nos représentants : tout le bien qu'ils ont fait est l'ouvrage du peuple dont ils sont les organes, ils doivent au peuple le bien qu'ils peuvent faire.

Dignes Montagnards, tant que vous professerez cette maxime, les traîtres ne seront plus parmi vous, l'hypocrisie ne trouvera plus d'âmes foibles à tromper, on abhorra l'homme perfide sans idolâtrer l'homme vertueux, et vous poserez, d'une main hardie, les fondements de notre République. Vive la liberté ! les tyrans ne sont plus.

POTIER (*secrét. de place*), André BECHADIE (*maire*), FRIGOUL (*greffier*) et une vingtaine d'autres signatures, pour la plupart d'officiers.

s

[*Emile Dupré, substitut de l'agent nat. de la comm. de Carcassonne* (1), *aux repr. composant le c. de correspondance de la Conv.; Carcassonne, 7 therm. II*] (2)

Représentans,

Je m'empresse de vous envoyer copie de l'adresse que le conseil général envoie aujourd'hui à la Convention nationale. Ici nos cœurs sont brûlans pour la liberté, et vous trouverez dans cette adresse l'expression franche de nos sentimens. Salut et amitié. Vive le peuple !

Emile DUPRÉ (*substitut*).

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Carcassonne, à la Conv.; Carcassonne, le 5 therm. II*]

Patrie, liberté, égalité

Pères de la patrie,

Quel jour d'ivresse et de bonheur que celui où la nouvelle des succès brillants de l'armée du Nord nous est parvenue ! Impatiens d'épancher notre joie, nous avons invité le peuple dispersé dans les nombreux ateliers militaires de cette commune à se rassembler dans le temple de l'Eternel; c'est là que nous l'avons instruit de la prospérité des armes de la République. Aussitôt des cris d'allégresse se sont élevés vers l'auteur de la nature, des embrassemens fraternels ont manifesté l'émotion de tous les cœurs, une musique guerrière a rappelé les combats et la victoire, et les chanteurs des hymnes, accompagnés de la mélodie des instruments, ont célébré la gloire et le triomphe du peuple français.

Ainsi donc les cris de mort des esclaves de la Castille avoient retenti dans les bataillons des despotes du Nord et y avoient semé le

découragement et l'effroy; les héros de la Sambre y ont porté la bayonnette et le carnage. O patrie, sois heureuse ! Partout tes enfans sont triomphans, partout la victoire se montre fidelle à la liberté et la vengeance nationale marche à sa suite.

Au milieu des transports de cette joie vive et pure, nous n'avons pas oublié l'époque fameuse où le Français, reconnoissant sa force et sa grandeur, fit les premiers pas vers la liberté. C'est avec solennité que nous avons célébré le 14 juillet et nous avons entrelacé les lauriers immortels de Fleurus avec les couronnes dédiées aux vainqueurs de la Bastille.

Le peuple de cette commune s'est aussi livré avec sensibilité aux élans de la fraternité et de la bienfaisance lors de la défaite totale de l'armée espagnole et de son évacuation du territoire français. Nous apprîmes les malheurs des patriotes de Collioure et de Banyuls-sur-Mer, victimes de la vengeance de nos ennemis. Tout à coup il s'ouvre une souscription dont le résultat offre en un moment une somme de six mille et quelques cent livres, que des commissaires ont été déposer entre les mains des représentans du peuple Milhau et Soubrany, pour être distribués à nos frères infortunés et prévenir leurs premiers besoins.

Pères de la patrie, félicités-nous d'être les magistrats d'un peuple que l'amour de la liberté enflamme; pour vous, conservés votre attitude imposante, continués à parcourir votre glorieuse carrière où chacun de vos pas est marqué par quelque nouveau succès.

Poursuivés sans relâche les ennemis du dedans et du dehors, et ne posés les armes que lorsque vous ne verrez dans tous les peuples du monde que des admirateurs et pas un ennemi. Vive la République, vive la Montagne ! S. et F.

Pour extrait conforme HEIRISSON (*maire*) (1).

[*Applaudissemens*]

t

[*Les sans-culottes républicains de la sté popul. de la comm. de Chenonceaux, à la Conv.; Chenonceaux, 16 therm. II*] (2)

Liberté, égalité, la République ou la mort

Représentans du peuple français,

Grâces vous soient rendues, vous avez encore une fois sauvé la patrie; vous avez par votre énergie renversé le trône du tyran Maximilien Robespierre. Mais comment ce monstre eût-il pu réussir avec ses complices ? Vous étiez à votre poste, et la voix des traîtres ne pouvoit se faire entendre du peuple de Paris.

Nous osons vous demander, augustes représentans, que vous mettiez au nombre des festes nationales la journée du 9 thermidor. Cette

(1) Aude.

(2) c 319, pl. 1303, p. 7, 8. *Bⁱⁿ*, 9 fruct. *Débats*, n° 706, 142-143; *J.S.-Culottes*, n° 559; *M.U.*, XLIII, 169; *J. Fr.*, n° 702; *Ann. R.F.*, n° 268.

(1) En marge : Renvoyé à la commission des dépêches par le comité des Pétitions le 17 thermidor 2^e année républicaine. *Signé* Cordier.

(2) C 320, pl. 1312, p. 38. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 11 fruct. (suppl¹).

journée est digne, pour des bons républicains, de figurer, avec celles du 14 juillet, des 10 août et 31 mai; le peuple a fait, dans ces journées mémorables, la révolution, et vous, vous avez fait la vôtre le 9 thermidor : vous avez la gloire d'avoir délivré la France, que nous chérissons dans sa démocratie, d'un oppresseur qui la trompoit depuis trop longtemps.

Législateurs incorruptibles, nous n'aurons point de crainte sur le sort de la patrie tant que vous serez à votre poste; restez-y, voilà les vœux des sans-culottes républicains de Chenonceaux qui vous chérissent et respectent les bonnes loix que vous nous donnez. S. et F.

DUPORTAL (*présid.*), DROUIN (*secrét.*) et 14 autres
signatures.

u

[*Varin, général de brigade, comm^d à Cherbourg et dépendances, à la Conv.; au quartier g^d de Cherbourg (1), le 18 therm. II*] (2)

Citoyens représentants,

En outre des témoignages que je vous ai rendus, relativement aux sentiments énergiques de la force armée en cantonnement dans la presqu'île, sur la nouvelle conspiration qui tendoit à avilir et dissoudre la représentation nationale, je vous joint deux procès-verbaux qui prouvent que les garnisons des forts National et de la Liberté ont témoigné la même indignation envers Catilina Robespierre et tout son parti. S. et F.

VARIN.

Egalité, union, justice, liberté

Fort de la Liberté, du 15 thermidor l'an 2^e de l'ère républicaine et démocratique des Français

A 5 heures du soir j'ai fait assembler la garnison et sortir le drapeau du 2^e bataillon de la 12^e demi-brigade. Considérant combien les nouveaux périls auxquels vient d'échapper notre liberté doivent encore augmenter l'union de ses vrais amis autour du centre commun, la Convention nationale, nous lui avons de nouveau tous ensemble juré fidélité.

La garnison étant formée en cercle autour de l'arbre de la liberté, j'ai en peu de mots démontré la scélératesse de ces hommes qui, couverts jusqu'ici du manteau du patriotisme, n'avaient semblé prendre le parti populaire que pour mieux écraser le peuple. Après avoir enfin démontré la nécessité de la réunion de tous les bons citoyens autour de la Convention nationale, nous avons tous à la fois juré avec transport de lui rester toujours unis, de plutôt mille fois périr que de souffrir qu'il y fût porté la moindre atteinte.

On a bientôt fait retentir les voûtes du fort des cris de mort pour les despotes, les traîtres, en un mot pour tous les ennemis du peuple.

Périssent les tyrans, périssent les dictateurs, périssent les intrigans, les astucieux ! Obéissance, attachement à la Convention nationale, vive la République une et indivisible ! Point de retraite pour défendre la patrie ! La victoire ou la mort !

L'enthousiasme patriotique était alors à son comble, et chacun à l'envi exprimant les sentiments qui l'agitoient répétait les cris de *Vive la République, Vive la Convention nationale !* L'instrument des guerriers, le tambour, a ensuite battu un *Ça ira*, qui a encore prolongé l'ivresse.

Le citoyen Tison, caporal des canonnières de Cherbourg, ayant ensuite fait part à ses frères du projet qu'avait le département de faire construire un vaisseau pour représenter *Le Vengeur*, les a invités à y contribuer. Cette proposition a été accueillie avec transport, et sur les observations du citoyen Bourgeoise, capitaine de la même compagnie, il a été convenu que chacun ferait sa souscription chez son capitaine. La troupe est ensuite rentrée dans les quartiers.

Le commandant amovible (signature illisible).

Liberté, égalité, fraternité ou la mort

Fort national, le 17 thermidor l'an 2^e de la République française une et indivisible

Moi, commandant audit fort, [en] vertu de la lettre du général chef de brigade Varin, qui dit que, la garnison de Cherbourg ayant renouvelé le serment de fidélité à la Convention nationale, ce sentiment devant être gravé dans le cœur de tous les soldats, j'ai fait ordonner que toute la troupe composant la garnison s'assembleroit à 10 heures du matin pour y prêter le serment. Toute la garnison sous les armes ainsi que les gardes d'artillerie, gardes magasins des vivres, marins et tous autres employés dans ledit fort se sont réunis à cette assemblée. Alors il a été lu la séance de l'administration révolutionnaire du district de Cherbourg, du 13 thermidor. Il a ensuite été fait un discours analogue à la circonstance. Après ce même discours, tous, et d'un même mouvement, ont prêté le serment qui suit : *Périssent les tyrans, périssent les dictateurs, périssent les intrigans et les astucieux, obéissance, attachement à la Convention nationale, vive la République une et indivisible, point de retraite pour défendre la patrie, la victoire ou la mort !*

Après ce serment exprimé par nos frères d'armes d'un air mâle et républicain, ils ont défilé sur la place d'armes et se sont rendus dans leurs cartiers respectifs en faisant retentir de nouveau les cris mille fois répétée de *Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne !*

R. TROTRIAN (*cap. adj^t de place*), CUSENT LA-MOTTE.

(1) Manche.

(2) C 318, pl. 1289, p. 13, 14, 15. Mentionné par Bⁱⁿ, 11 fruct. (suppl.).